

L'économie de l'Arc jurassien penche vers la Franche-Comté

Arc jurassien Une surprenante étude comparative détaille la situation économique de la région franco-suisse et contredit l'image de zones frontalières vidées de leur substance

Pierre-Emmanuel Buss

L'économie de la Franche-Comté se porte mieux que celle des cantons de Neuchâtel, Vaud, du Jura et du Jura bernois. C'est une des conclusions surprenantes d'une récente enquête menée par l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ). Sur la période 1995-2005, le nombre d'établissements (unités de production) a progressé de 11% côté français alors qu'il a diminué de 6% dans l'Arc jurassien suisse. Depuis 2000, le taux de chômage a moins fortement progressé du côté français (+28%) que du côté suisse (+66%).

Ces chiffres inédits, présentés hier au Château de Neuchâtel, battent en brèche l'image d'une Franche-Comté vidée de sa substance par une économie suisse triomphante. Ils donnent un autre éclairage que celui qui est donné par une étude des cabinets Prognos et Viaregio mandatés par la demande de la Chambre du commerce et de l'industrie du Doubs (CCID). Dans leurs conclusions présentées cet été, les experts regrettaient l'exode d'entreprises et de main-d'œuvre qualifiée vers l'eldorado helvétique. De quoi favoriser selon eux «l'émergence de territoires frontaliers français en perte de vitesse, voire en rupture» (lire LI du 21.11.2007).

Fiscalité plus lourde

Le ministre neuchâtelois de l'économie Bernard Soguel ne fait pas grand cas de l'étude de la CCID. Selon lui, elle a été rédigée «sur un ton pamphlétaire». Il reconnaît l'existence de «certaines difficultés», notamment dans le val de Morteau, cœur du pays horloger français, où la perspective du durcissement du «Swiss made», une fiscalité plus lourde et les 35 heures incitent certains sous-traitants à délocaliser tout ou partie de leurs

activités en Suisse. «Ce n'est pas un problème que nous pouvons résoudre», souligne le magistrat socialiste. C'est à la Franche-Comté et à la France de trouver des solutions. Quant au «Swiss made», je plaide pour une solution qui permette de déborder un peu de la frontière suisse. Mais c'est une décision qui ne m'appartient pas...» L'étude de l'OSTAJ ne permet pas de confirmer ou d'infirmer statistiquement la thèse de la CCID. Le maillage retenu – le département – est trop large pour mettre en évidence un phénomène qui concerne avant tout le Haut Doubs. A l'échelle du département toujours, la branche horlogère est noyée dans la catégorie secteur secondaire. «Cela pose un problème pour une analyse fine», reconnaît Jean Campiche, chef du Service vaudois de recherche et d'information statistique, partenaire de l'OSTAJ. Nous envisageons d'améliorer cela dans le futur en présentant des études sectorielles.»

Horlogerie transfrontalière

Autre bémol: la fiche thématique de l'Observatoire transfrontalier repose sur les chiffres disponibles, à savoir jusqu'en 2005 côté suisse et 2006 côté français. L'analyse ne prend donc pas en compte les effets de la forte croissance économique de ces deux dernières années. Reste la photographie d'un ancrage économique qui n'a guère varié ces derniers mois. Sans surprise, l'étude met en lumière la grande similarité des deux tissus économiques composés majoritairement de PME. La structure de l'emploi reflète la tradition industrielle du territoire et sa spécialisation: industrie automobile ou lunetterie côté français, horlogerie et mécanique de précision des deux côtés de la frontière.

Les secteurs phares des deux ré-

gions ont connu des évolutions contrastées entre 1995 et 2005: l'industrie automobile comtoise a perdu 14% de ses effectifs (-4100 emplois). En parallèle, l'horlogerie suisse a vu ses effectifs progresser de 20% (+3500 emplois). La Franche-Comté a compensé cette érosion par une forte croissance du nombre d'établissements dans le secteur tertiaire (+25%). Dans l'Arc jurassien suisse, la hausse n'a été que de 2%.

40% de chômage en plus

depuis 2000

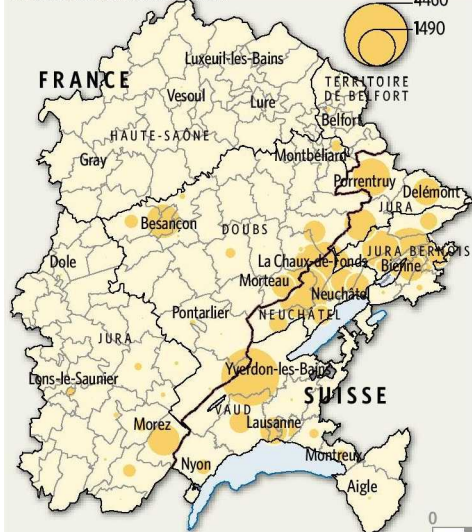
Fin 2006, l'Arc jurassien franco-suisse comptait près de 61 000 chômeurs. Cela représente une augmentation de 40% par rapport à 2000 malgré l'amélioration constatée depuis 2005. Le taux de chômage des deux côtés de la frontière est difficilement comparable. Il est compris entre 6 et 11% en Franche-Comté et entre 2 et 5% dans l'Arc jurassien suisse. «Les critères retenus sont différents des deux côtés de la frontière, rendant les comparaisons aléatoires», note Jean Campiche. Nous avons donc renoncé à des comparaisons strictes pour nous focaliser sur l'évolution du nombre de chômeurs.»

Soutenue par la Conférence Transjurassienne (CIJ), l'OSTAJ rééditera l'exercice chaque année. De quoi constituer à terme une base de données permettant d'évaluer les effets de la libre circulation des personnes. «Aujourd'hui, l'économie se porte bien des deux côtés de la frontière, considère Bernard Soguel. Mais nous allons vers une pénurie d'employés qualifiés. Plutôt que de crier au vol de compétences, il serait plus intelligent de s'unir. Ensemble, on pourrait essayer d'attirer de nouveaux habitants.»

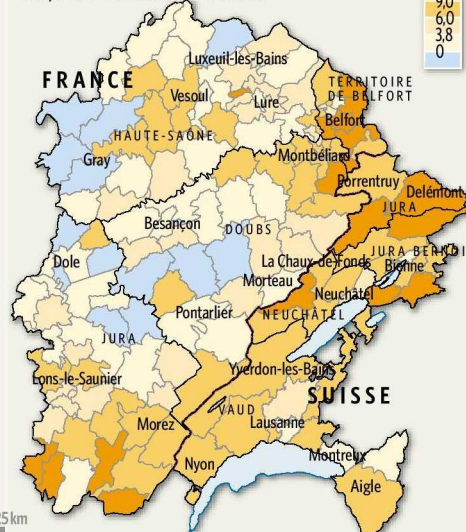
L'étude est disponible sur le site Internet: www.ostaj.org

Les emplois dans l'Arc jurassien franco-suisse

Emplois dans l'horlogerie, mécanique de précision et instrumentation médicale
Par district (Suisse) et canton (France)



Evolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi, entre 2000 et 2006
En %, par district (Suisse) et canton (France)



L'Arc jurassien franco-suisse s'étend du Territoire de Belfort au département du Jura côté français et de Delémont au Chablais vaudois côté suisse. Ce découpage particulier de l'OSTAJ a été retenu pour des questions pratiques. Au total, la région comprend un peu plus de deux millions d'habitants répartis équitablement des deux côtés de la frontière. Fin 2005, elle recensait 975 200 emplois salariés et non salariés avec une répartition légèrement favorable à la Suisse (54%). Le secteur secondaire représentait 28% du total des emplois (31% côté France, 26% côté Suisse).

SOURCE: OSTAJ

JOEL SUTTER